

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Rémi MANIETTE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 23 mai 2024

Délibérations

- | | |
|---------------------|---|
| D_2024_100 : | Plan local d'urbanisme intercommunal – Bilan de la concertation |
| D_2024_101 : | Plan local d'urbanisme intercommunal - Arrêt |
| D_2024_102 : | Périmètres délimités des abords de monument historique |
| D_2024_103 : | Parc d'activités Moselle rive gauche – Agrément de la vente d'un terrain |
| D_2024_104 : | Parc d'activités Brabois Forestière – Autorisation de demande de subvention |
| D_2024_105 : | Hydro-électricité à Flavigny sur Moselle – Acquisition foncière |
| D_2024_106 : | Taxe d'aménagement – Taux 2025 |
| D_2024_107 : | Nettoyage des locaux / lancement d'une nouvelle consultation |
| D_2024_108 : | Assurance – avenant n°4 au lot n°4 relatif aux dommages aux biens |
| D_2024_109 : | Régime indemnitaire du personnel communautaire – Corrections formelles |
| D_2024_110 : | Modification des statuts du CIAS – Transfert du siège |